



COMMUNIQUE: ATELIER RELATIF A LA COLLABORATION ENTRE LA JEUNESSE ET LE SECTEUR PRIVE DANS LE DOMAINE DE LA PREVENTION DES CONFLITS VIOLENTS EN AFRIQUE DE L'OUEST

Nous, représentants de la Commission de la CEDEAO, de la jeunesse, de la société civile et des organes du secteur privé des Etats Membres de la CEDEAO avons participé à l'atelier relatif à la collaboration entre la jeunesse et le secteur privé dans le domaine de la prévention des conflits violents en Afrique de l'Ouest du 11 au 13 Décembre 2018. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations importantes issues de l'atelier de collaboration entre la CEDEAO et le secteur privé qui s'est tenu du 12 au 13 Septembre 2017, et celui entre la CEDEAO et la jeunesse du 21 au 22 Septembre 2017 et les 04 et 05 Octobre 2018 pour promouvoir une interaction et une consultation régulière entre la CEDEAO et les représentants du gouvernement, du secteur privé, de la société civile, les partenaires au développement et d'autres organisations de maintien de la paix sur les questions relatives à l'autonomisation des jeunes et à l'intégration pour la paix et la sécurité dans la sous-région .

Conscients qu'avec l'adoption de la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité en 2015, le Conseil de Sécurité des Nations Unies reconnaît le rôle important que joue les jeunes hommes et femmes dans la prévention de la violence (y compris l'extrémisme) et la consolidation d'une paix durable. La résolution appelle à un appui soutenu au rôle que joue la jeunesse dans la consolidation de la paix;

Conscients que l'opérationnalisation de cet appel reste un défi compte tenu du manque de cadre politique et de directives en dehors des Nations Unies et incombe aux organisations régionales telles que la CEDEAO et ses Etats Membres ;

Rappelant les efforts du Cadre de Prévention de des Conflits de la CEDEAO (CPCC) qui rassemble divers acteurs dont la société civile, la jeunesse, le secteur privé et les Etats membres pour une interaction coopérative au sein de la région pour faire de la prévention des conflits et la consolidation de la paix un élément prioritaire au cœur de l'agenda politique des Etats membres de façon à susciter des actions ponctuelles et multi- dimensionnelles pour désamorcer ou éliminer les menaces réelles ou potentielles à la sécurité humaine de façon prévisible et institutionnelle de la part des acteurs venant de divers horizons

Reconnaissant le rôle crucial que joue le secteur privé dans le développement socio-économique des Etats Membres de la CEDEAO à travers l'investissement, l'innovation et la création d'emploi

Déterminés à faire de la vision 2020 de la CEDEAO une réalité pour une communauté intégrée, pacifique et prospère

Saluons et encourageons les efforts du Cadre de Prévention de des Conflits de la CEDEAO (CPCC) qui rassemble divers acteurs dont la société civile, la jeunesse, le secteur privé et les Etats membres pour une interaction coopérative au sein de la région pour faire de la prévention des conflits et la consolidation de la paix un élément prioritaire au cœur de l'agenda politique des Etats membres de façon à susciter des actions ponctuelles et multi- dimensionnelles pour désamorcer ou éliminer les menaces réelles ou potentielles à la sécurité humaine de façon prévisible et institutionnelle de la part des acteurs venant de divers horizons.

Les participants à l'atelier ont réfléchi sur la collaboration entre la jeunesse et le secteur privé dans le domaine de la prévention des conflits violents en Afrique de l'Ouest,

Les discussions ont porté sur les trois principaux domaines suivants: (1) la collaboration entre la Jeunesse et Secteur Privé: opportunités ou menaces pour le développement et la consolidation de la paix ;(2) le rôle du secteur privé dans la prévention des conflits en Afrique de l'Ouest; (3) l'importance de l'autonomisation des jeunes pour la paix et la sécurité au sein de la région; (4) les opportunités de collaboration entre le Secteur Privé et la Jeunesse; et (5) l'analyse des lacunes de la collaboration entre le secteur Privé et la Jeunesse pour la prévention des conflits

Les participants ont convenu qu'un facteur important qui affecte la cohésion, la paix et qui est à la base des conflits dans les Etats membres est le manque de perspectives économiques pour la jeunesse, le manque de financement pour les jeunes entrepreneurs, l'inaccessibilité aux informations relatives aux initiatives d'autonomisation des jeunes et le style de management inadéquat.

Les participants ont proposé les recommandations suivantes comme guide pour une Afrique de l'Ouest paisible et prospère avec des retombées positives pour ses citoyens:

Société Civile

- Établir une méthode systématique pour recenser les progrès accomplis dans le cadre des programmes axés sur la jeunesse notamment dans le domaine de l'entrepreneuriat et la consolidation de la paix ;
- Enregistrer les jeunes entrepreneurs et les PME au niveau des Chambres de Commerce nationales pour leur apporter un parrainage et un appui adéquats dans leurs entreprises ;
- Faciliter le lien entre les jeunes entrepreneurs, les PME offrant des prêts et le Centre de Développement des Jeunes et des Sports de la CEDEAO ;
- Choisir des Points focaux Nationaux pour disséminer les informations relatives aux initiatives de la CEDEAO axées sur la jeunesse et établir un plan d'action pour une collaboration conjointe entre les OSCs , le Secteur Privé et la CEDEAO .

Secteur Privé:

- Le secteur privé doit accroître ses actions dans le sens du financement et de l'encadrement/parrainage pour renforcer l'esprit entrepreneurial des jeunes en Afrique de l'Ouest
- Le secteur privé doit travailler avec les Etats membres pour améliorer et réviser le programmes d'étude afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins du marché
- Le secteur privé doit travailler en collaboration étroite avec les Etats membres à travers les partenariats publics-privées pour la mise en place de fonds pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dans les Etats Membres ;

- Le secteur privé doit échanger plus souvent avec la jeunesse au niveau national et régional pour identifier ses besoins ;
- Inscrire les jeunes entrepreneurs et les PME auprès des Chambres de Commerce pour leur assurer un parrainage adéquat en vue de leur apporter l'appui nécessaire au développement de leurs affaires.

CEDEAO:

- La CEDEAO doit inviter les Etats membres à mettre en place des modèles de financement alternatifs qui sont plus accessibles aux nouvelles entreprises/start-ups pour accroître leurs modèles de gestion
- Le Centre de Développement des Jeunes et des Sports de la CEDEAO doit travailler avec la Société Civile sur les initiatives axées sur la jeunesse et les orienter vers les structures d'octroi de prêt.
- La CEDEAO doit travailler avec les médias pour sensibiliser sur les initiatives d'autonomisation de la jeunesse.
- LA CEDEAO doit travailler en partenariat avec les media pour sensibiliser sur les initiatives régionales d'autonomisation de la jeunesse.

Les Etats Membres:

- Les Etats membres doivent encourager les entreprises privées à travers les mesures fiscales à assumer leur rôles de responsabilité sociale à travers des activités qui visent à aider les jeunes entrepreneurs;
- Les Etats membres et les entités organisées du secteur privé doivent encourager les Petites et Moyennes Entreprises (PMEs) à structurer et réorienter leurs efforts de responsabilité sociale vers les initiatives de la jeunesse;
- Les Etats membres doivent prêter une oreille attentive à la jeunesse rurale dans les prises de décisions
- Le système de quota pour l'inclusion des jeunes au gouvernement doit refléter les diverses colorations politiques ;
- Les Etats Membres doivent désigner des responsables au sein des chambres de commerce nationaux pour recenser les préoccupations et les aspirations des jeunes entrepreneurs.

Fait à Abidjan – Cote d'Ivoire, Au nom des Délégués
Decembre 2018

Ont signé